

THERMOMÈTRE RÉAUMUR/CELSIUS

FICHE N° 31389

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1900-1924

Fabricant : Inconnu

Domaines : Chimie

Sous-domaines : Chimie organique, Chimie inorganique

Organisme : Université Catholique de L'ouest

Ville : ANGERS Cedex 01

Modèle : Réaumur-Celsius

Matériaux : Bois, Mercure, Verre

Description

Le thermomètre à double échelle, en verre avec réservoir de mercure, est fixé sur une planchette en bois munie d'un anneau pour pouvoir le suspendre. Une plaque en laiton à l'arrière du tube thermométrique comporte deux échelles, à gauche l'échelle Réaumur pour des mesures entre -20° et +50°, à droite l'échelle Celsius ou centigrade entre -25° et +62°; les deux échelles sont divisées en 2 degrés. Le réservoir de mercure est protégé des chocs par une grille. René Antoine Ferchault de Réaumur (1683-1757), vers 1730, a conçu un thermomètre selon une échelle de température dans laquelle 0° est la température de fusion de la glace et + 80° la température d'ébullition de l'eau sous la pression atmosphérique normale. Le physicien Suédois Anders Celsius (1701-1744) a proposé une échelle différente en 1742; 0 est toujours la température de fusion de la glace mais + 100°C est le point d'ébullition de l'eau sous la pression atmosphérique normale. C'est l'échelle centésimale ou centigrade la plus communément utilisée.

Utilisation

Le thermomètre Réaumur/Celsius a été utilisé dans les laboratoires de la faculté des sciences de l'Université Catholique de l'Ouest à Angers.







Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Thermomètre Réaumur/Celsius (Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=5033>, consulté le 2026-07-24